



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : statistiques de l'environnement

Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, établi suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarantième session^a, les conclusions et recommandations de la Réunion du Groupe d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, qui s'est tenue à New York, du 10 au 12 novembre 2009. La Commission est invitée à examiner et approuver les recommandations concernant a) la révision du *Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement* (Nations Unies, 1984) qui comporte un cadre conceptuel intégré et b) la proposition tendant à établir un ensemble de statistiques environnementales de base destiné aux pays disposant de ressources limitées et commençant à mettre en place des systèmes de statistiques de l'environnement.

Les questions soumises à la Commission pour discussion figurent au paragraphe 37.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4* (E/2009/24), chap. I, sect. A.

* E/CN.3/2010/1.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Cadre des Nations Unies pour le développement des statistiques de l'environnement	4
III. Réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement . .	5
IV. Principales conclusions de la Réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement	6
V. Principes directeurs en vue de la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement.	8
VI. Contenu proposé du Cadre révisé.	9
VII. Modalités et étapes de la révision	9
VIII. Modalités et étapes de l'établissement de l'ensemble de statistiques environnementales de base.	10
IX. Points à débattre	11

I. Introduction

1. Au cours des débats consacrés aux statistiques relatives aux changements climatiques tenus lors de la Conférence sur les changements climatiques et les statistiques officielles (Oslo, avril 2008)¹ et la Conférence sur les changements climatiques, le développement et les statistiques officielles dans la région de l'Asie et du Pacifique (Séoul, décembre 2008)², plusieurs pays ont fait valoir que l'élaboration d'un cadre de référence conceptuel devait être la première étape de la définition de la portée et du contenu des statistiques relatives aux changements climatiques et de l'élaboration d'un ensemble cohérent de définitions, classifications, variables, tableaux et indicateurs. Lors de l'examen du programme concernant les changements climatiques et les statistiques officielles (voir E/CN.3/2009/2) à la quarantième session de la Commission de statistique, il a été recommandé que la création d'un tel cadre soit une des tâches à entreprendre à brève échéance et que les travaux sur la question commencent dès que possible.

2. À sa quarantième session, la Commission a également noté l'intérêt de certains pays pour la mise en place à l'échelle nationale d'un cadre de statistiques sur l'environnement en vue de mieux comprendre le phénomène du changement climatique ou environnemental³.

3. Les pays avaient souligné l'importance de l'existence d'un cadre général qui définisse clairement la portée et la nature des statistiques de l'environnement, qui favorise l'intégration et soit suffisamment complet et souple pour répondre aux besoins liés aux questions nouvelles et naissantes qui touchent à l'environnement et aux politiques, comme les changements climatiques. Ce cadre devrait permettre de cerner les besoins et recenser les sources et les lacunes en matière de données et de répartir les rôles et les responsabilités revenant aux différentes parties prenantes dans la production de données environnementales, y compris pour l'assurance qualité.

4. La qualité des statistiques environnementales laisse souvent à désirer sur un ou plusieurs points essentiels : à savoir la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, l'intelligibilité et la cohérence. Le caractère ponctuel, la grande dispersion et la qualité inégale de ces statistiques militent clairement en faveur de la création d'un cadre ou schéma directeur propre à guider leur élaboration.

5. À la quarantième session de la Commission de statistique, Statistique Canada a présenté un document de séance faisant le point de l'actualité en matière de statistique de l'environnement au Canada et présentant une initiative qui consistait à mettre au point un schéma conceptuel reposant sur la notion d'écosystème qui était nécessaire pour intégrer les statistiques, les indicateurs et les comptes relatifs à l'environnement, mieux intégrer les statistiques de l'environnement aux autres domaines statistiques; améliorer de façon notable la qualité générale de ces statistiques afin de mieux répondre aux besoins liés à des questions naissantes ayant une incidence sur les politiques dans des domaines comme les changements climatiques.

¹ http://unstats.un.org/unsd/climate_change/docs/Climate%20Change%20and%20Official%20Statistics_Report.pdf.

² http://unstats.un.org/unsd/climate_change/Korea/Korea_Report.pdf.

³ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4 (E/2009/24)*, chap. I, sect. B, décision 40/101, par. 2 h).

6. Suite à cet exposé, la Division de statistique de l'ONU et Statistique Canada ont organisé une réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement⁴ pour envisager de le revoir compte tenu des nouvelles options existantes et des grandes questions contemporaines et en faire un schéma conceptuel global et intégrateur qui réponde aux grandes exigences du moment.

II. Cadre des Nations Unies pour le développement des statistiques de l'environnement

7. Au cours des années 80 et au début des années 90, la Division de statistique de l'ONU a publié les trois manuels suivants : *Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement*; *Concepts et méthodes des statistiques de l'environnement : statistiques des établissements humains – rapport technique*⁵; et *Concepts et méthodes des statistiques de l'environnement : rapport technique*⁶. Ces manuels reprenaient les connaissances de l'époque concernant l'environnement et s'inspiraient de l'expérience des pays les plus avancés dans le domaine des statistiques environnementales.

8. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement est une publication courte et concise longue d'une trentaine de pages comportant les sections suivantes : a) définition, portée et caractéristiques des statistiques de l'environnement; b) besoins en données, sources et utilisations; c) objectifs et propriétés du Cadre; d) structure et contenu (sujets statistiques) du Cadre; e) tableaux du Cadre; f) rapports entre le Cadre et les systèmes de comptabilité nationale et des ressources; et g) applications du Cadre.

9. Le Cadre peut être utilisé pour :

- Étudier les problèmes et préoccupations relatifs à l'environnement et en déterminer les aspects quantifiables;
- Identifier les variables pour la description statistique des aspects quantifiables des préoccupations qu'inspire l'environnement;
- Évaluer les besoins en données, leurs sources et leur disponibilité;
- Faciliter le dialogue interinstitutionnel;
- Établir la structure des bases de données, des réseaux d'information et des publications statistiques.

10. Le Cadre, inspiré du modèle agression-réaction adapté aux statistiques de l'environnement par Statistique Canada vers la fin des années 70 et le début des années 80, établit le rapport entre les éléments fondamentaux de l'environnement (flore, faune, atmosphère, eau, terre/sol et établissements humains) et diverses catégories de renseignements (activités sociales et économiques et événements

⁴ Études statistiques, Série M n° 78 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.12).

⁵ Études méthodologiques, Série F n° 51 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.88.XVII.14).

⁶ Études méthodologiques, Série F n° 57 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XVII.18).

naturels; incidences des activités/événements sur l'environnement; réactions aux incidences sur l'environnement; et inventaires, stocks et conditions de référence). Les éléments de l'environnement déterminent la portée des statistiques de l'environnement tandis que les catégories de renseignements découlent de la constatation que les problèmes de l'environnement résultent d'activités humaines et d'événements naturels.

11. Le contenu du Cadre consiste en « sujets statistiques » dont la définition au titre de chaque catégorie de renseignement constitue le point de départ de l'identification des variables statistiques nécessaires à la quantification de chacun de ces sujets.

12. Les deux rapports techniques consacrés aux *Statistiques de l'environnement* et aux *Statistiques des établissements humains* ont affiné le Cadre en présentant les sujets statistiques selon le modèle proposé par le Cadre et en identifiant les variables statistiques nécessaires au développement des statistiques de l'environnement. Ils proposent des notions, des définitions et des classifications portant sur ces variables qui sont sélectionnées sur la base de leur pertinence par rapport aux politiques et des besoins des utilisateurs, de leur pertinence par rapport aux problèmes liés à l'environnement et aux sujets correspondants qui font partie du Cadre. Des facteurs comme la disponibilité des données et leur compatibilité au niveau international sont également pris en compte.

13. De nombreux pays se sont servis du Cadre lors du lancement de leurs programmes de statistiques de l'environnement. Le Cadre est considéré comme un outil de référence permettant d'étudier les questions environnementales et de les mettre en parallèle avec des sujets statistiques et de déterminer les variables statistiques décrivant le mieux les sujets statistiques, mais aussi comme un schéma directeur permettant de minimiser les chevauchements entre domaines statistiques et de faire preuve de cohérence lors de la mise au point des notions, définitions et classifications. Il a favorisé le dialogue entre les différents producteurs et utilisateurs des données sur l'environnement et a servi à évaluer avec précision les besoins à satisfaire, les sources existantes, les données disponibles et leur qualité, de même qu'à structurer les systèmes d'information sur l'environnement. Conçu pour favoriser le développement de statistiques de base sur l'environnement, il a également favorisé le choix des indicateurs et le développement des comptes environnementaux et économiques grâce à sa souplesse et à ses dimensions.

III. Réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

14. La réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement que la Division de statistique de l'ONU a organisée avec Statistique Canada a eu lieu à New York du 10 au 12 novembre 2009.

15. Elle a rassemblé 29 experts représentant les pays et organismes suivants : Australie, Autriche, Belize, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Finlande, Guinée, Inde, Italie, Malaisie, Maurice, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Singapour, Centre commun de recherche de la Commission européenne, Agence européenne pour l'environnement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE), et Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

16. Elle avait les objectifs suivants : a) examiner le rôle du Cadre dans le développement des statistiques de l'environnement; b) tirer des enseignements de l'application faite de différents cadres; c) envisager de nouvelles démarches notamment celle tenant compte de l'écosystème qui est à la base de l'initiative de Statistique Canada; d) évaluer le Cadre à la lumière des nouvelles approches et questions d'orientation générale; et e) envisager la direction que doit prendre la révision du Cadre et les modalités de cette révision.

17. La Réunion s'est organisée autour de sept débats :

- Débat 1 : Utilité d'un cadre pour les statistiques de l'environnement;
- Débat 2 : Bilan des expériences faisant appel à différents cadres pour les statistiques et les indicateurs environnementaux;
- Débat 3 : Cadre fondé sur une approche écosystémique proposé par Statistique Canada;
- Débat 4 : Examen du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et des rapports techniques s'y rapportant;
- Débat 5 : La voie à suivre : révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement compte tenu des expériences nationales et internationales;
- Débat 6 : Conclusions.

18. Le rapport de la Réunion sera présenté à la Commission, à sa quarante et unième session, comme document d'information. La documentation de la Réunion est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/environment/fdes.htm>.

IV. Principales conclusions de la Réunion d'experts sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

19. Les experts assistant à la Réunion se sont accordés à dire qu'un cadre conceptuel général était nécessaire pour définir la portée et le contenu des statistiques de l'environnement et les liens entre ce domaine et les autres domaines de la statistique.

20. Le Cadre avait été utilisé avec succès par de nombreux pays. Il a été convenu qu'il devait servir de point de départ pour l'élaboration d'un schéma conceptuel intégrateur et révisé sur la base des progrès scientifiques faits dans le domaine de l'environnement et de l'évolution des besoins créés par de nouvelles préoccupations environnementales telles que les changements climatiques et leur gestion.

21. L'approche écosystémique était une conception prometteuse pour servir de fondement à un cadre pour les statistiques de l'environnement et on a recommandé qu'elle soit envisagée lors de la révision du Cadre pour tenir compte des avancées de la réflexion scientifique et de la gestion de l'environnement.

22. On collecte déjà une foule de données environnementales. Le problème vient de ce que : a) beaucoup de ces données ne sont pas résumées et diffusées sous une forme qui servirait les besoins de la communauté environnementale; et b) la collecte et la diffusion des données répondent trop souvent aux besoins d'initiatives individuelles. Le Cadre révisé incorporerait non seulement les outils traditionnels de collecte de données statistiques relevant des systèmes statistiques nationaux mais aussi les données provenant des activités de veille scientifique et devrait fournir les bases conceptuelles nécessaires à une plus grande intégration des données entre différentes branches des statistiques de l'environnement et avec d'autres domaines économiques et sociaux.

23. Il a été convenu que le Cadre révisé devait reposer sur de solides bases scientifiques et s'inscrire dans la durée tout en tenant compte comme il se doit de l'évolution des préoccupations scientifiques et politiques. Il devrait se prêter à des ajustements en fonction des différentes caractéristiques et priorités nationales et des besoins des divers utilisateurs. Il devrait proposer toute une série d'options adaptées aux besoins de pays à différents stades de développement.

24. Les experts assistant à la Réunion ont souligné que l'objectif primordial devait être d'améliorer la qualité et la disponibilité des données environnementales ainsi que de veiller à la cohérence nationale et internationale des activités de collecte et de compilation des données conformément aux exigences des politiques.

25. Le Cadre révisé devrait servir de mécanisme de coordination entre les différents producteurs et utilisateurs de statistiques de l'environnement et donner des indications concernant les rôles respectifs de tous les fournisseurs de données et acteurs intéressés sachant que les statistiques de l'environnement sont liées à d'autres disciplines et sources de données.

26. Les accords multilatéraux et conventions internationales concernant l'environnement doivent être expressément pris en considération dans le Cadre.

27. On s'est accordé à penser que le Cadre révisé devrait servir de base conceptuelle au développement des statistiques de l'environnement et être aussi court, simple et concis que possible. Il devait se contenter d'identifier les sujets statistiques qu'il recouvrait et ne pas proposer de variables statistiques, définitions, classifications et tableaux et méthodes et pratiques optimales de compilation des données.

28. Le cadre conceptuel devait être complété par des manuels statistiques où figureraient les définitions détaillées, classifications, tableaux et méthodes de compilation des données nécessaires pour préciser les notions sur lesquelles reposait ledit cadre dans le domaine des statistiques officielles. Ce travail a déjà beaucoup avancé dans le cadre du programme de travail du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale qui porte sur la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée, ainsi que de la poursuite et l'achèvement de l'élaboration de recommandations internationales et de directives pour la compilation des données dans les différents domaines de la statistique de l'environnement. L'intégration de ce travail dans celui qui porte sur le Cadre permettra de recenser les lacunes à combler sur le plan méthodologique et facilitera la planification des activités à venir.

29. La révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée aboutira à la publication de trois volumes, le premier destiné à être adopté

comme norme officielle par la Commission de statistique, le second faisant l'inventaire des pratiques optimales en matière de comptabilité économique et environnementale qui ne sont pas encore prêtes à être adoptées comme normes et le dernier décrivant les applications faites du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée. L'alignement du Cadre et du Système sera mutuellement bénéfique. Le Système gagnera à s'inscrire dans un cadre conceptuel clairement défini et le Cadre tirera avantage de ce système bien établi de comptabilité économique et environnementale qui traduira en statistiques officielles nombre des notions sur lesquelles il repose.

30. Les experts présents à la Réunion ont recommandé, suite à la demande de nombreux pays en développement, que la Division de statistique établisse un ensemble de statistiques environnementales de base destiné aux pays disposant de ressources très limitées et commençant à mettre en place des systèmes de statistiques de l'environnement qui n'ont ni les moyens ni l'envie d'adopter le Système. Cet ensemble devrait comprendre un petit nombre de variables statistiques (accompagnées d'une description des méthodes de travail à utiliser et de conseils en vue de leur compilation) qui donnera aux décideurs nationaux et internationaux les éléments d'information dont ils ont le plus besoin sur les questions présentant un intérêt national ou international. Il devrait s'inspirer du recueil d'indicateurs de l'environnement (approuvé par la Commission de statistique en 1995)⁷ et de l'étude des données disponibles au niveau international, ainsi que des besoins les plus pressants en matière de données créés par les conventions internationales et accords multilatéraux concernant l'environnement.

V. Principes directeurs en vue de la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

31. Les experts présents à la Réunion se sont entendus sur les principes directeurs suivants en vue du processus de révision :

- Le Cadre révisé devrait être complet, intégrateur et général de façon à couvrir tous les aspects de l'environnement;
- Le Cadre révisé devrait être court (au maximum 50 pages), concis et simple à comprendre et appliquer;
- Le cadre existant devrait servir de point de départ et être révisé sur la base du progrès scientifique concernant l'environnement et des nouveaux besoins créés par les préoccupations environnementales naissantes et leur prise en considération;
- L'approche écosystémique devrait être envisagée comme fondement conceptuel du Cadre révisé;
- Le Cadre révisé devrait intéresser les pays aussi bien développés qu'en développement;

⁷ Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément n° 8 (E/1995/28), chap. XII, par. 77.

- Le Cadre révisé devrait être axé sur les statistiques de base de l'environnement qui ont plusieurs usages et facilitent une plus grande intégration des données relevant des différents domaines couverts par les statistiques de l'environnement et avec d'autres domaines économiques et sociaux;
- Le Cadre révisé devrait rester centré sur l'environnement mais devrait aussi faire clairement le lien entre ce domaine et les statistiques économiques et sociales, ainsi que d'autres cadres et modèles analytiques, et être d'une application souple pour répondre à différents besoins;
- Le Cadre devrait servir d'interface entre les producteurs et les utilisateurs et définir clairement le rôle des différents producteurs de données;
- Le Cadre devrait cibler tous les producteurs de statistiques de l'environnement mais également être compréhensible et accessible par les utilisateurs.

VI. Contenu proposé du Cadre révisé

32. Les experts présents à la Réunion ont proposé que les éléments suivants figurent dans le Cadre révisé :

- Objectif;
- Destinataires;
- Portée et limites;
- Principales notions et définitions;
- Liens avec le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée;
- Liens avec d'autres cadres et statistiques;
- Liens avec les accords multilatéraux et initiatives mondiales concernant l'environnement;
- Normes en matière d'assurance et de contrôle qualité;
- Structure, dimensions, catégories et composantes (sujets statistiques) du Cadre;
- Considérations spatiales et temporelles;
- Liens avec des outils statistiques;
- Renvois aux normes statistiques existantes ou envisagées et recommandations donnant des indications méthodologiques et statistiques détaillées.

VII. Modalités et étapes de la révision

33. Les experts présents à la Réunion ont recommandé les modalités suivantes pour la révision du Cadre. Il est important de rappeler que ce processus ne consistera qu'à mettre au point un cadre conceptuel révisé pour les statistiques de l'environnement et non pas à perfectionner et uniformiser le système statistique qui doit le compléter. Les experts ont estimé que même si le délai était serré on pouvait

atteindre le but recherché à condition de ne pas s'écarter des limites que l'on s'était fixées à savoir :

- La révision prendra deux ans et le Cadre qui en résultera sera présenté à la Commission en 2012;
- La Division de statistique de l'ONU assurera la direction et la coordination de la révision avec le Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale;
- La Division de statistique de l'ONU réunira un groupe d'experts comprenant des statisticiens et des représentants de la communauté scientifique et des utilisateurs de toutes les régions du monde pour mener à bien la révision;
- La communauté des statisticiens dans son ensemble participera à ce travail par la voie électronique;
- Le projet de cadre sera présenté aux conférences, réunions et tables rondes internationales qui se tiendront dans le domaine des statistiques de l'environnement pour assurer un débat et un accord aussi larges que possible.

34. Le calendrier suivant est proposé :

- Avril 2010 : création du groupe d'experts;
- Avril-octobre 2010 : la Division de statistique de l'ONU établit et distribue la version préliminaire annotée du Cadre révisé et une liste provisoire de questions pour examen et invite à soumettre des documents de réflexion;
- Novembre 2010 : réunion du groupe d'experts pour examiner la version préliminaire et les questions qu'elle soulève;
- Novembre 2010-mai 2011 : la Division de statistique de l'ONU établit la première version préliminaire du Cadre révisé sur la base des avis exprimés par le groupe d'experts;
- Mai-septembre 2011 : distribution, examen et révision de la première version préliminaire;
- Octobre 2011 : réunion du groupe d'experts pour examiner la deuxième version préliminaire et en débattre;
- Novembre 2011 : consultation mondiale;
- Décembre 2011 : présentation de la version préliminaire finale à la Commission de statistique;
- Février-mars 2012 : adoption par la Commission de statistique à sa quarante-troisième session.

VIII. Modalités et étapes de l'établissement de l'ensemble de statistiques environnementales de base

35. Les experts présents à la Réunion ont recommandé que, parallèlement à la révision du Cadre, la Division de statistique établisse un ensemble de statistiques environnementales de base destiné à guider les pays disposant de ressources très limitées et commençant à mettre en place des systèmes de statistiques de

l'environnement. Cet ensemble minimal devrait s'inspirer du recueil d'indicateurs de l'environnement de la Division de statistique et de l'étude des données disponibles au niveau international, ainsi que des besoins les plus pressants en matière de données créés par les conventions internationales et accords multilatéraux concernant l'environnement.

36. Les modalités et le calendrier suivants sont proposés pour l'établissement de l'ensemble de statistiques environnementales de base :

- Avril-novembre 2010 : la Division de statistique de l'ONU procède à une première analyse et établit la version préliminaire de la liste en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement;
- Novembre 2010 : examen de la version préliminaire de la liste à la Réunion du groupe d'experts sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement;
- Décembre 2010-juin 2011 : la Division de statistique de l'ONU établit la version préliminaire révisée de la liste et lance un vaste processus de consultation;
- Juin 2011 : examen de la version révisée de l'ensemble de statistiques environnementales de base par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement et présentation au Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale;
- Octobre 2011 : examen de la version préliminaire révisée de l'ensemble de statistiques environnementales de base à la Réunion d'experts sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques;
- Novembre 2011 : consultation mondiale;
- Décembre 2011 : présentation de la version préliminaire de l'ensemble de statistiques environnementales de base à la Commission de statistique à sa quarante-troisième session.

IX. Points à débattre

37. La Commission est invitée à :

a) Examiner les conclusions concernant la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement qui figurent dans le présent rapport (par. 19 à 30);

b) Examiner et approuver les principes directeurs, le contenu, les modalités et le calendrier de la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (par. 31 à 34);

c) Examiner et approuver également le plan pour l'établissement d'un ensemble de statistiques environnementales de base (par. 30 et 36).